

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 juin 2016

JUSTICE DU XXIÈME SIÈCLE - (N° 3872)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL216

présenté par
M. Clément, rapporteur et M. Le Bouillonnet, rapporteur

ARTICLE 47 A

Aux alinéas 15 et 16, substituer au mot :

« entre »,

le mot :

« en ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.